

**N° OJ : 125****Projet d'Arrêté - Conseil du 29/06/2026**

Objet : Sports.- Subside spécifique.- Asbl Grand Serment Royal des Archers de Saint-Sébastien.- Montant : 356,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'asbl Grand Serment Royal des Archers de Saint-Sébastien;

Vu les crédits prévus à l'article 76410/33202 du budget ordinaire 2026;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrêté :

Article unique : Octroyer un subside spécifique pour un montant de 356,00 EUR à l'attention de l'asbl Grand Serment Royal des Archers de Saint-Sébastien pour la camionnette de déménagement. -Article 76410/33202 du budget ordinaire 2026.

Annexes :